



MATHAY INFOS

JANVIER - FÉVRIER

MARS 2016



*Dimanche 3 janvier:
les Vœux de la Municipalité à la population
se dérouleront à partir de 11 heures à la salle polyvalente*

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous venons de payer très cher le laxisme de nos dirigeants qu'ils soient de gauche ou de droite, avec les attentats de PARIS! Croire qu'il fallait un événement de cette taille avec une centaine de morts pour les rappeler à la raison et les faire retrouver une réalité du terrain qui modifie soudainement leurs attitudes et de propos, ou encore découvrir que certains « réfugiés » avaient profité de l'ouverture des frontières pour pénétrer en France : un véritable cheval de TROIE!

Il y a ces événements terribles qui marquent profondément l'opinion! On oublie toutefois tous ces incivilités et ces excès en tout genre, journaliers, qui mis bout à bout sur une année, font tout autant de dégâts, et sur lesquels on continue à fermer les yeux au titre d'une certaine tolérance!

Il n'y a donc pas à être choqué de voir certains partis politiques progresser fortement!

Mais ne restons pas sur cette note pessimiste, et revenons à notre commune !

Le projet de mise en sécurité de la rue du Pont (seul gros chantier du mandat), pour une première phase 2016/2017 qui couvrira la totalité de la rue du Pont est prêt techniquement. Il a été présenté aux riverains de cet axe important, le 10 décembre dernier, aux fins de recueillir leurs observations. Cet investissement dont le coût approchera les 1 700 000 € devrait être subventionné à hauteur de 300 000 € par PMA au titre d'un fonds de concours, 545 000 € par le Département (+ bonifications?), un emprunt d'avance du FCTVA à taux « 0 » de 200 000 € remboursable en 2017, et un emprunt classique pour la différence dont le remboursement sera assuré sans augmentation d'impôts, grâce à la renégociation de nos emprunts, avec la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire.

Ces travaux qui ont fait l'objet de réflexions partagées pendant 6 mois, avec les différents organismes (Conseil Départemental, PMA, Gendarmerie, Vélo Cité, Keolis, APF, BEJ, et commission communale des travaux), dureront 8 à 9 mois, et consisteront à :

- Calibrer la voirie à 6.20 mètres (6.50 mètres dans les virages)*
- Créer des trottoirs bilatéraux ou unilatéraux en fonction de l'emprise disponible, aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)*
- Créer des pistes ou des bandes cyclables bilatérales sur la totalité du linéaire*
- Mettre en place 6 quais bus normalisés PMA*
- Récupérer des eaux pluviales pour évacuation dans canal existant ou infiltration dans puits perdus*
- Réaliser un aménagement paysager pour marquer l'entrée de ville*
- Enfouir les réseaux secs et renouvellement de l'éclairage public avec vraisemblablement la mise en place de nos premiers luminaires à LED, permettant des abaissements de puissance en période nocturne.*

A ce chantier conséquent, viendront s'ajouter : la couverture de l'achat d'un nouveau camion (130 000 €) livré le 26 novembre, l'aménagement d'un parking vers la maternelle (75 000 €), l'achat de divers terrains (125 000 €) pour partie financés sur 2015, etc.

La municipalité s'est fixé comme objectifs pour ce mandat :

- Un seul gros chantier sur le mandat : Rue du Pont
- Des investissements moindres à partir de 2018 de l'ordre de 100 000 à 150 000 € / an
- Une dette en fin mandat identique à celle constatée en 2014 : Soit 2 700 000 €
- Un remboursement des annuités d'emprunts maxi de 385 000 €

Un dernier mot pour vous rappeler votre rendez-vous, avec la municipalité, le 3 janvier à 11 heures à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.

Amicalement,
Daniel GRANJON

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET LE BUREAU DE POSTE SERONT FERMÉS LE SAMEDI 26 MARS

LA COMMUNE VOUS INFORME...

VENEZ VISITER LE SITE DE NOTRE COMMUNE : www.mathay.fr

Toutes les informations en direct

RAMASSAGE DES ORDURES

Le calendrier des ramassages vous a été distribué par les services de PMA courant décembre. Il peut être consulté et téléchargé sur le site communal www.mathay.fr

Sapins de Noël : Les sapins de Noël peuvent être déposés à la déchetterie mobile de Mathay.

SÉCURITÉ - DÉNEIGEMENT

Attention - Rappel : Pour limiter les chutes, tous les riverains des voies communales sont tenus de débayer la neige et le verglas des trottoirs situés devant chez eux. La neige ou la glace ne doit pas être poussée à l'égout ni sur la voie publique. Les regards et les grilles d'évacuation des eaux pluviales doivent demeurer libres. Les personnes seules, handicapées, peuvent s'adresser en mairie pour une aide éventuelle.

SÉCURITÉ INCENDIE

Depuis le 9 mars 2015, vous devez avoir installé les détecteurs de fumée dans votre habitation, suivant le graphique qui se trouve sur la boîte que vous avez achetée. Le nombre de détecteurs à mettre en place est indiqué sur un petit fascicule. Dans le cadre d'une location, c'est au propriétaire-bailleur qu'incombe l'installation du détecteur normalisé. Celui-ci sera installé de préférence dans le couloir desservant les chambres, pas dans les cuisines ou salles de bains, car les fumées de cuisson et la vapeur d'eau peuvent le déclencher intempestivement. Les détecteurs doivent avoir le marquage CE et être conformes à la norme européenne NF EN 14604.

Notification de l'installation à l'assureur incendie - Comment en informer son assureur ? (CCH : L.129-8 et R.129-15) L'occupant du logement, le propriétaire, ou l'organisme logeur, devra notifier cette installation par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages incendie. Les informations devant figurer dans cette attestation sont précisées par l'arrêté du 5 février 2013 (art. 8 et annexe 2).

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Alerte aux faux démarcheurs !

À l'égard des seniors, trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs : **"Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !"**

Pour vous protéger quelques conseils sont résumés ci-après : Surveillez tout démarcheur qui se présente à votre porte (employés du gaz, de l'électricité, de la poste, opérateurs internet ou téléphone, policiers ou gendarmes). Avant de le laisser pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un **délaï de rétractation de 14 jours par lettre recommandée avec accusé de réception**. Placez en lieu sûr et éloignez des accès bijoux, cartes de crédit, sac à main, clé de voitures.

Les Voisins Vigilants : Ce dispositif fonctionne dans la commune depuis fin 2015. 18 personnes sont nos référents dans les secteurs. Au vu des cambriolages de l'année 2015, nous aimerions avoir des référents rue Pergaud et rue de la Gare. Si vous vous sentez concerné par cette démarche, téléphonez en mairie, pour nous rencontrer. Le référent a pour vocation de rassurer la population et d'améliorer la réactivité de la gendarmerie, grâce aux informations qu'il aura relevées. Il remarquera les démarchages conduisant à des escroqueries.

Qu'est-ce qu'un Voisin Vigilant : On appellera cela « participation Citoyenne », ce dispositif se définit comme « un contrat moral entre gendarmes et habitants ». Il permet de déceler quelque chose d'anormal.

Mais qu'entend-on par "quelque chose d'anormal" ? "Dans les petites communes, tout le monde se connaît et chacun connaît les horaires et la voiture de son voisin", un exemple : "si on voit passer une voiture qu'on ne connaît pas, on la remarque. Si elle repasse 5 minutes plus tard, cela ne nous échappe pas, et si elle repasse une fois de plus on peut trouver cela anormal et appeler la gendarmerie."

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ouverte tous les MERCREDIS de 14 h 30 à 18 h.

Elle est gratuite pour les gens du village ; n'hésitez pas à venir la visiter et vous renseigner, elle est ouverte tous les mercredis après-midi de 14 h 30 à 18 h. Si vous possédez des ouvrages en bon état que vous voulez renouveler, vous pouvez les apporter à la bibliothèque, les bibliothécaires vous diront si elles sont intéressées par vos documents.

OPÉRATION BRIOCHES

L'Opération Brioches organisée dans la commune les 8 et 9 octobre 2015 au profit des œuvres de l'ADAPEI du Pays de Montbéliard, a rapporté la somme de 2 880 €. Elle avait rapporté 2 904 € en 2014.

PROFESSION DE SANTÉ

Après tant d'années de travail et de dévouement au service de ses patients, le Docteur Mouhot cède sa place au Docteur Macherel, à compter du 1^{er} janvier 2016. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux pour sa retraite.

En attendant la construction de son nouveau cabinet (prévu pour fin mars 2016), le Docteur Macherel sera installé dans le cabinet du Docteur Mouhot. Vous retrouverez ses horaires de consultations dans la rubrique « Quelques informations » à la fin du Mathay Infos.

CCAS

Nadia ABIDI responsable du CCAS est à votre disposition le mercredi de 16 h à 18 h 30, ainsi que le vendredi de 10 h à 12 h, pour vous aider dans les demandes d'aides ; constitution de dossiers A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), M.D.P.H. (Maison Départementale pour Personnes Handicapées), R.S.A. (Revenu de Solidarité Active), aide alimentaire etc. Vous pouvez également télécharger certains formulaires sur le site www.mathay.fr rubrique « infos pratiques » puis « CCAS ».

TRANSPORTS - INFOS

• « LIBERTI-FOOT »

Toujours en service à tous les points d'arrêts Les Colannes – Rue de la Gare – La Plaine – La Poste – Rue des Isles – Rue du Pont – Point S.
Départ : 1 h 20 avant le début du match Arrivée au bus du stade de Bonal retour par le même trajet Ticket à acheter dans le bus.

• « LIBERTI- 1 » POUR L'AXONE

Ce service de bus fonctionne à CHAQUE REPRÉSENTATION à l'AXONE. Vous serez acheminé à partir de Mathay devant l'AXONE 45 mn avant le début du spectacle et repris au même endroit 1/4 heure après la fin de celui-ci pour 1, 50 € l'aller/retour (tarif à ce jour : ticket vendu auprès du conducteur) Les arrêts à MATHAY Les Colannes – Rue de la Gare – La Plaine – La Poste – Rue des Isles – Rue du Pont – Point S.

Départ : 1 h 20 avant le début du spectacle

• « FLEXO MEGARAMA »

Aller pour 20 heures et retour de la dernière séance du JEUDI au SAMEDI. Ces bus vous ramènent jusqu'à Mathay après la dernière séance de 22 heures. Il est devant le cinéma il suffit de lui donner votre destination finale ; il est accessible avec tous les billets CTPM.

**POUR TOUTE RÉSERVATION OU RENSEIGNEMENT
TEL AU 0 800 800 892 - gratuit depuis un poste fixe**

Du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures.

Vous pouvez demander une brochure sur les services de bus CTPM en mairie, auprès de la CTPM ou sur le site www.ctpm.fr

SCOLAIRE

Vacances d'hiver : du vendredi 12 février après les cours au lundi 29 février au matin.

JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE

• ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Nous vous rappelons que dorénavant toutes les modifications d'inscriptions doivent se faire par écrit, sur papier libre ou par mail : modifications.francas.mathay@orange.fr

• ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'hiver : la structure sera ouverte la deuxième semaine des vacances, soit du lundi 22 au vendredi 26 février de 8 h 30 à 16 h 30 avec possibilité d'accueillir les enfants de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00. Les programmes et plaquettes d'inscriptions vous seront distribués via les écoles deux semaines avant les vacances.

• ACTION JEUNES

Désormais l'accueil des ados en semaine scolaire a lieu les vendredis soir de 18 h 00 à 21 h 00 à la Maison Des Jeunes située place de l'église. Cet accueil concerne les jeunes de la 6^{ème} jusqu'à leurs 18 ans. Durant ces soirées, différentes activités leur sont proposées (babyfoot, billard, apprentissage du code de la route, cuisine, ateliers bricolage et mise en place de projets).

Vacances d'hiver : La structure sera ouverte du lundi 22 au vendredi 26 février. L'accueil des jeunes se fait généralement l'après-midi et en soirée. Néanmoins, un accueil est possible pour les matins et midis au centre de loisirs. Les programmes seront à la MDJ et au centre de loisirs 2 semaines avant les vacances.

Contact : N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Céline ou de Maxime :

accueil périscolaire, 15 rue de la Gare

- par téléphone : 09 67 47 32 26 / 06 72 63 85 81
- par mail : francas.mathay@orange.fr

MDJ, place de l'Église

- par téléphone : 06 29 07 67 48
- par mail : actionjeunes_mathay@yahoo.fr

• PLACES DE CINÉMA

La commune, soucieuse d'offrir à tous les jeunes des loisirs culturels, offre à tous les ENFANTS SCOLARISÉS de 6 ans (trimestre suivant anniversaire) à 20 ans (carte étudiant) un ticket de cinéma par trimestre à retirer en mairie. **TOUT TICKET NON PRIS DANS LE TRIMESTRE EST PERDU.** Le règlement reste le même que celui appliqué en 2015.

ANIMATIONS

• THÉÂTRE :

Les réservations pour l'ensemble des spectacles se font au secrétariat de la mairie au 03 81 35 27 20 ou en venant directement en mairie.

La troupe "**les Allenjoyeux-Drilles**" se produira le **vendredi 8 janvier à 20h30 à la salle polyvalente**. Elle présentera « **OLGA** ». *Après plusieurs mois de recherche, une femme est retrouvée assassinée, cachée au fond de son jardin. Elle est actuellement au funérarium et sa famille, ses amis mais aussi ennemis vont venir se recueillir et lui rendre plusieurs hommages. Par les différents témoignages apportés, on va découvrir qui était cette femme, si particulière, drôle, fantasque, étonnante et déconcertante.* Dans un décor sublime, cette pièce très humoristique nous fera passer de l'émotion au rire. Soirée comique garantie!

La troupe « **Théâtre Les OIWAH** » se produira le **samedi 6 février à 20h30**. Elle présentera « **Les Copropriétaires** », une pièce de Gérard Darier.

Un syndic convoque les copropriétaires de son immeuble, pour ordre du jour, la construction d'un ascenseur. Ce genre d'assemblée est rarement paisible. Mais celle qui se déroulera devant vous va être un règlement de compte hilarant où la confusion, l'excès et la folie des personnages feront jaillir suspicieux et rancœurs enfouies. Pour votre plus grande joie.

La troupe « **Théâtre Les Zinsancey** » se produira à la **salle polyvalente, le samedi 27 février à 20h30 et le dimanche 28 février à 14h30**. Ils présenteront « **Hier est un autre jour** », une pièce de Sylvain Meyniac et Jean François Cros.

Sur le point de conclure le procès de sa vie, un avocat bourré de principes et de tocs va rencontrer un personnage incroyable qui va lui faire vivre une journée de dingue, où rien n'est prévu, rien n'est attendu et où les événements se répètent jusqu'au délire. Drôle, inattendue, irrésistible, cette comédie nommée aux Molières 2014 comme « meilleur spectacle comique » entraînera le public dans des situations folles, avec des dialogues brillants et des personnages décapants.

• CONCERT:

samedi 19 mars à 20h30 à la salle polyvalente le groupe amateur de musique celtique « **Celt in Black** » qui se produit en Franche-Comté, nous présentera son répertoire de grands standards (TRI YANN, ALAN STIEVELL, SOLDAT LOUIS, DAN AR BRAZ, CARLOS NUNEZ, etc.). Ce groupe celtique est composé de 6 musiciens et 1 technicien du son. On y trouve 2 cornemuses (écossaise et white), 1 guitariste, 1 bassiste, 1 batteur, 1 saxo et chant, 1 chant et caisse claire écossaise. Ce groupe s'est récemment produit lors de la fête de la Musique l'année passée à Mathay.

UIE DES SOCIÉTÉS

ANCIENS COMBATTANTS

Organisation du tarot le **15 février à 13h30 à la salle polyvalente**.

UOP

Le **loto** aura lieu le **5 mars 2016 à 20 h à la salle polyvalente**.

CLUB COUTURE

Une nouvelle année commence et pour la couture rien n'a changé; le club est ouvert à toutes les personnes désirant apprendre ou se perfectionner; les effectifs ont besoin de grossir un peu. Vous pouvez donc venir nous rejoindre tous les mardis de 14 h à 17 h salle de la Mairie, sauf pendant les vacances scolaires

REMISE EN FORME

Rendez-vous salle de la mairie le mercredi de 20 h à 21 h. Renseignements complémentaires sur place ou au 0381 353324.

COMITÉ DES FÊTES

L'**assemblée générale** du comité des fêtes aura lieu le **samedi 13 janvier 2016 à la salle polyvalente**; elle sera suivie d'une soirée dansante réservée aux bénévoles, et animée par un DJ. Tout au long de la soirée se succéderont, surprises, récompenses et tombola. Le menu du repas n'est pas encore défini. Les bénévoles et leurs conjoints, recevront une invitation par courrier. Le conseil d'administration se joint à moi pour souhaiter à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'ARCHE DE CATHY

L'arche de Cathy (association loi 1901) s'attache à recueillir, soigner et replacer des équidés qui le peuvent, mais aussi héberger ceux qui n'ont pas la chance de trouver une nouvelle maison. Actuellement elle héberge plus de 20 équidés mais aussi des chats, des chiens, des chèvres, des moutons. Elle veille aussi à la protection des espèces menacées (couleuvre à collier, grenouille, libellule). Elle est de plus le refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Son site: <http://l-arche-de-cathy.webnode.fr>

3^{ème} AGE

Au programme du 1^{er} trimestre, nous avons l'assemblée générale, une friture et les repas anniversaire. Les dates seront définies courant janvier.

CLUB DE MARCHÉ

Rendez-vous tous les mardis après-midi sur le parking de la mairie où nous vous accueillerons avec plaisir. Les randonnées de 8 à 10 km, à allure modérée, se font dans le secteur et suivant la météo. Horaire de départ: 13h30.

Pour des informations complémentaires, se renseigner au départ de la marche ou au 0381 353110

TENNIS CLUB

Pour toutes les informations sur la vie du club, consultez notre blog: tennisclubmathay.over-blog.com

Coordonnées du club:

Adresse mail: tennisclubmathay@hotmail.fr

Téléphone: 0381 353136 - 0381 353947 - 0682551962

CLUB D'ÉQUITATION L'ÉPERON DE MATHAY ASSOCIATION DES CAVALIERS D'HIRMONT

Le centre propose à ses cavaliers un grand choix d'activités diverses et variées en fonction du niveau, des goûts et des capacités de chacun :

- Cours d'équitation enfants et adultes
- Baby-poney pour les petits à partir de 2 ans et demi jusqu'à 5 ans
- Cours aux handicapés
- Stages de perfectionnement ou d'entraînement
- Passage d'examen, du galop 1 à 7
- Compétitions
- Pension chevaux
- Promenades et randonnées itinérantes de plusieurs jours

Concours organisé par le club au cours du 1^{er} trimestre :

les 19 et 20 mars 2016 : Concours de saut CSO AMATEUR, PRO Buvette et petite restauration les jours de concours !

Renseignements au club (permanences les mercredis et samedis après-midi) ou au 0381 35 27 32 ou 0670 70 91 68

PAROISSE - Communauté catholique de Mathay - Paroisse Notre Dame de Chatey

Vie de la Communauté : Chaque mardi et jeudi, de 8 h 30 à 9 h 00, à la cure, un petit nombre de chrétiens se retrouvent pour un temps de prière et de réflexion sur les textes du jour. Il est toujours possible de se joindre à eux.

Des équipes du Rosaire se retrouvent également chaque semaine pour prier.

Un grand merci aux habitants bénévoles des secteurs chemin de Turchaux, Saussoir, hameau de Lucelans qui ont réalisé la crèche. Le 14 février, dimanche de l'alliance avec les fiancés à Mathay avec messe à 11 h 00.

Le 27 février, les jeunes catéchisés de 5^{ème} de Mathay se retrouveront avec ceux de la paroisse Notre Dame de chatey pour vivre leur 2^{ème} temps fort à Pont de Roide.

Notre Dame de Chatey : Au cours du premier trimestre 2016, les messes seront dites à 10 h 30 dans les lieux définis comme suit :

- 1^{er} dimanche du mois à Pont de Roide.
- 2^{ème} dimanche du mois à Mathay et à Dambelin.
- 3^{ème} dimanche du mois à Dampjoux.
- 4^{ème} dimanche du mois à Bourguignon.

Chaque 4^{ème} vendredi de chaque mois, une messe est dite à Mathay à 18 h 00.

Tous les samedis à 18 h 00, une célébration de la parole ou une messe sera dite à la chapelle de Vermondans.

Cette année les JMJ se retrouvent en Pologne en juillet. Ce rassemblement s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser aux responsables de notre communauté ou au secrétariat de la cure à Pont de Roide.

SAPEURS-POMPIERS DE MATHAY

Les gradés et Sapeurs du Centre de Première Intervention de MATHAY vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2016 et

vous remerciant de l'accueil très chaleureux que vous leur avez réservé lors de leur passage pour la tournée des calendriers.

Recrutement :

École des Jeunes Sapeurs-Pompiers (Garçons ou filles entre 12 et 14 ans) - Inscription avant fin juin 2016 pour l'activité 2016/2017 - Nombre de places limitées

Sapeurs-Pompiers Volontaires - Profil : (Hommes ou femmes entre 16 et 45 ans, motivés, disponibles en journée et désireux de s'investir aux services de la population.

Dépôt des dossiers en début d'année avant fin février pour un recrutement au 1^{er} juillet 2016.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser quant à un engagement de sapeur-pompier volontaire au sein de la caserne de votre village. N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez des informations complémentaires.

Formation secourisme (PSC1 - Prévention et Secours Civique niveau 1) - Formation de base aux gestes de premiers secours

Intervenir en cas de malaise cardiaque, stopper une hémorragie, sauver un enfant qui s'étouffe ou simplement savoir donner l'alerte en cas d'accident... Aujourd'hui, il est indispensable de maîtriser ces réflexes de premiers secours. A partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation d'une durée de 8 à 10 heures pour un groupe de 10 stagiaires. Actuellement nous ne recensons que quelques candidatures isolées qui ne nous permettent pas d'ouvrir une session complète sur Mathay.

Dates des formations : à définir en fonction des demandes et des disponibilités.

Site internet : Venez découvrir le site Internet des Sapeurs-Pompiers de MATHAY : www.pompiersdemathay.com

Inscriptions et renseignements :

Lieutenant GUILLEMIN LABORNE Christian
Tél. 06 78 71 78 18

QUELQUES INFORMATIONS

POUBELLES (ramassage des ordures les vendredis matins)

2 - 8 - 15 - 22 - 29 janvier / 5 - 12 - 19 - 26 février
4 - 11 - 18 - 25 mars

ATTENTION : la collecte du 1^{er} janvier est reportée au 2

ENCOMBRANTS (dont ferrailles) - Uniquement sur inscription
48 h avant : par internet sur www.agglo-montbeliard.fr,
rubrique DÉCHETS - Téléphone 03 81 31 84 99 :

Mardi 9 février

DÉCHETTERIE MOBILE

Le lundi : ouverte de 14 h à 17 h

Ouverte les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois : de 14 h à 17 h
les lundis 4 - 11 - 18 - 25 et les samedis 9 et 23 janvier

les lundis 1^{er} - 8 - 15 - 22 - 29 et les samedis 13 et 27 février
les lundis 7 - 14 - 21 - **mardi 29** et les samedis 12 et 26 mars
ATTENTION : lundi 28 mars reportée au mardi 29

EMMAUS (1^{er} jeudi du mois) : 7 janvier - 4 février - 3 mars

POMPIERS : composez le 18

CENTRE ANTI-POISON - Tél. 01 40 05 48 48

GENDARMERIE PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 40 13

MAIRIE - Tél. 03 81 35 27 20

Horaires d'ouverture : Mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 h à 18 h 30 / Samedi matin de 8 h à 11 h - Fermée le lundi

PERCEPTION PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 41 45

Nouveaux horaires : Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h / Mercredi de 8 h 30 à 12 h (fermeture l'après-midi) / Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 (fermeture l'après-midi)

AGENCE POSTALE - Tél. 03 81 35 28 01

LEVÉE du courrier à 15 h 30 et le samedi à 11 h

Ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 11 h 30

PHARMACIE ANEDDA - Tél. 03 81 30 02 37

404 av. du Général de Gaulle - 25700 Mathay

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCES PHARMACIE

La pharmacie de garde le dimanche assure le service d'urgence de la semaine qui suit. Le service de garde va du **samedi à 12 h** (ou veille de jour férié à 20 h) **au lundi à 9 h** (ou lendemain de jour férié). La garde est affichée à la porte des pharmacies du secteur.

Pour connaître les permanences des pharmacies,
composer le **3237**

JANVIER

Vendredi 1^{er}

Samedi 2 et dimanche 3

Samedi 9 et dimanche 10

Samedi 16 et dimanche 17

Samedi 23 et dimanche 24

Samedi 30 et dimanche 31

ANEDDA Mathay

PÉGEOT Pont de Roide

DOILLON Pont de Roide

VOYENET Vermondans

LESCA Blamont

SAGUIN Saint-Hippolyte

FÉVRIER

Samedi 6 et dimanche 7

Samedi 13 et dimanche 14

Samedi 20 et dimanche 21

Samedi 27 et dimanche 28

ANEDDA Mathay

DOILLON Pont de Roide

PÉGEOT Pont de Roide

VOYENET Vermondans

MARS

Samedi 5 et dimanche 6

Samedi 12 et dimanche 13

Samedi 19 et dimanche 20

Samedi 26 et dimanche 27

Lundi 28

SAGUIN Saint-Hippolyte
LESCA Blamont
ANEDDA Mathay
PÉGEOT Pont de Roide
PÉGEOT Pont de Roide



DENTISTE : Dr GRAF Éric

Tél. 03 81 30 01 96

Tous les jours sauf jeudi toute la journée
et samedi après-midi

MÉDECINS : Dr MACHEREL - Tél. 03 63 11 00 08

CONSULTATIONS

uniquement sur rendez-vous :

de 8 h 30 à 12 h 00 : du lundi au samedi.

de 16 h 00 à 19 h 00 : lundi, mardi,

mercredi, vendredi.

Pas de consultations le jeudi après-midi.



Médecin de garde 3966

Un nouveau numéro, le 3966, la nuit de 20 h à 8 h, le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h, les jours fériés de 8 h à 8 h le lendemain.

INFIRMIERS

M^{me} Cindy GRANDGIRARD

M. RIGOULOT

Tél. 06 77 11 04 97

Tél. 06 33 23 64 92

ASSISTANTE SOCIALE A MANDEURE - Tél. 03 81 37 21 85

KINÉSITHÉRAPEUTE - Christelle PEUGEOT

Tél. 03 81 30 65 72 ou 06 28 25 34 64

Installée dans les cellules de la zone commerciale, elle travaille sur rendez-vous, à domicile ou dans son cabinet. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE F'AMILYVET

Rue du Terre - 25700 MATHAY - Tél. 03 81 30 32 52

Sur rendez-vous - contact@cliniquefamilyvet.fr

Consultations : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00 / Jeudi de 14 h 00 à 19 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 sauf le 1^{er} samedi du mois (fermé)